

Le gouvernement haïtien décide de ne pas organiser de funérailles nationales à Jean-Claude Duvalier.



Port au Prince, 8 octobre (RHC-Telesur) Le gouvernement haïtien de Michel Martelly a finalement décidé de ne pas organiser de funérailles nationales pour l'enterrement de l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier. Les autorités ont fait machine arrière et ont déclaré que les obsèques seront célébrées en famille, dans la plus stricte intimité.

Cette décision a été prise par respect pour les victimes de la dictature, qui ont manifesté leur désaccord hier. Jean-Claude Duvalier, connu comme Baby Doc, est internationalement reconnu coupable de crimes contre l'humanité.

Décédé samedi dernier d'un arrêt cardiaque, Jean-Claude Duvalier a pris le pouvoir en 1971 à l'âge de 19 ans suite à la mort de son père, le dictateur François Duvalier. Responsable de nombreuses violations des droits de l'homme et de corruption, Baby Doc n'a jamais payé pour ses crimes.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/35859-le-gouvernement-haitien-decide-de-ne-pas-organiser-de-funerailles-nationales-a-jean-claude-duvalier>



Radio Habana Cuba